

En Bref



BULLETIN MUNICIPAL N°61

Mairie de Recques-sur-Hem

75 rue de la Chapelle

☎ 03.21.35.60.53 – Fax 03.21.85.50.73

e-mail : mairie.recques@orange.fr

Rédaction : G. Louguet, J.P Specq, C. Pette.

Horaires d'Ouverture du secrétariat mairie :

Lundi
14 h à 16 h

Mardi
17 h à 19 h

Jeudi
14 h à 16 h

Vendredi
14 h à 16 h

RÉUNION DE CONSEIL DU MERCREDI 14 MARS 2012

Excusés : F. Croin qui a donné pouvoir à C. Tartart et C. Popieul

Secrétaire de séance : C. Tartart

COMPTE DE GESTION 2011 ET COMPTE ADMINISTRATIF 2011

	Fonctionnement		Investissement
Excédent 2010	58 037,15 €	Déficit 2010	56 614,84 €
Recettes 2011	362 119,50 €	Dépenses 2011	117 228,34 €
Dépenses 2011	311 386,34 €	Recettes 2011	163 207,00 €
<u>Excédent 2011</u>	108 770,41 €	<u>Déficit 2011</u>	10 638,08 €
<u>Report 2012</u>	98 132.33 €		

Le conseil, à l'unanimité, approuve le compte de gestion et le compte administratif 2011.

Parmi les réalisations les plus coûteuses de 2011 : Travaux à l'église : 30 230,35 €

Tracteur, tondeuse et fourche : 42 458 € (crédit gratuit sur 48 mois) ; Remplacement d'une porte et fenêtres aux écoles : 19 043,39 €

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GÉNÉRAL POUR DES AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Dans le cadre des dispositions du Conseil Général et du Parc Naturel Régional pour la protection de la biodiversité tant pour la faune que pour la flore, le conseil a accepté des aménagements paysagers, rue de la baronne de Draeck, sur les terrains enherbés face à la mairie et derrière l'église. Afin de financer ces réalisations, une demande de subvention sera adressée au Conseil Général.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À LA SECTION UNC LOCALE

La section locale UNC, a accepté d'organiser le congrès départemental des Anciens combattants

cette année. Initiative courageuse car on ne se bouscule pas pour le faire. Initiative malheureusement impossible à réaliser dans notre village faute de salle, d'église pour accueillir un si grand nombre de participants. Initiative historique puisque c'est la première fois que ce congrès est organisé par notre section locale. Pour couvrir les dépenses liées à un tel événement, une demande de subvention de 500 € a été votée à l'unanimité.

ADHÉSION CONTRAT D'ASSURANCE GROUPE-RISQUES STATUTAIRES

Afin d'être mieux couverts lors de congés maladie pour son personnel et ce dès le premier jour de congé, la commune qui doit continuer le paiement de leur traitement a souscrit désormais un contrat auprès de G.R.A.S. Savoy.

INDEMNITÉ DE CONSEIL ET DE BUDGET AU RECEVEUR MUNICIPAL

Mesure adoptée à l'unanimité.
Changement de percepteur au 1^{er} mars 2012.

DÉLÉGATION AU MAIRE EN MATIÈRE DE MARCHÉ DE TRAVAUX, DE FOURNITURES ET DE SERVICES PASSÉS SANS FORMALITÉS PRÉALABLES

Pour les marchés inférieurs à 15 000 €, le Maire a l'autorisation de consulter seul sans appel d'offres les entreprises.

QUESTIONS DIVERSES

Planification des travaux de voirie

M le Maire lors de la cérémonie des vœux avait annoncé une remise en état échelonnée du réseau routier. Il invite le conseil à réfléchir sur cette planification en fonction de l'importance du trafic existant.

Aménagement de la rue Marivoort à Cocove. Suite aux constructions récentes ou en cours, il y aura lieu de procéder à l'aménagement de cette impasse pour son élargissement et pour l'évacuation des eaux pluviales.

Revêtement de la cour des écoles

Au sujet de cette réalisation subventionnée qui aura lieu cette année, le conseil souhaite que soit pris notamment en considération avant les travaux toutes les canalisations, notamment le tout à l'égout, pour éviter des tranchées futures préjudiciables au résultat.

Remplacement des portes et fenêtres aux anciens logement de fonction des instituteurs

Afin d'assurer une meilleure isolation, des devis seront demandés.

Autres achats et travaux envisagés

Achat de tables et réaménagement de la cuisine de la salle des fêtes. 2 étagères pour la médiathèque. Un columbarium. Au clocher, remplacement d'un moteur d'entraînement pour les sonneries. Achat de quelques illuminations de Noël en remplacement de celles hors d'usage.

Abattage des peupliers derrière le cimetière

Comme vous l'avez constaté, une quarantaine de très grands peupliers ont été abattus. La scierie d'Audruicq va acheter les troncs et les branches dont les diamètres sont supérieurs à 20 cm.

Tri sélectif

Dans la dernière brochure Info Tri avec le calendrier des ramassages, M le Président de la CCRA, *nous invite tous, à trier au maximum et à réduire nos déchets* pour échapper notamment à l'augmentation de la TGAP qui passe de 11.60 € la tonne en 2011 à 16.05 € la tonne en 2012 (avec une perspective à 40 € H.T la tonne en 2020). Cette taxe touche les déchets enfouis, donc non ou mal triés.

Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme

Dans la nuit du 1^{er} au 2 avril, l'association Opale Autisme 62 demande de s'associer à elle, en éclairant en bleu les monuments publics et pour les particuliers d'allumer une lampe ou une bougie bleue. Par solidarité avec eux, le conseil a demandé que ce message soit passé.

Courses cyclistes

Les 4 jours de Dunkerque passeront le vendredi 4 mai 2012 sur le territoire de Recques en empruntant le CD 218 entre Polincove et Nordausques.

Le tour de la CRRA est programmé pour le dimanche 29 avril 2012. Nous recherchons des signaleurs pour assurer la sécurité. Contacter la mairie.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Samedi 31 mars 2012

Rendez-vous devant la salle des fêtes à 14 h 30

Nous invitons toutes celles et tous ceux de tous les âges qui sont sensibles à la préservation de notre nature à se joindre à nous et il y a du boulot ! D'avance nous vous remercions.



RÉUNION DE CONSEIL DU VENDREDI 23 MARS 2012

Excusés : A Josserand, F. Croin et C. Popieul Secrétaire de séance : J.P Specq

BUDGET PRIMITIF 2012

Du fait du retard dans la communication des recettes par nos autorités de tutelle, M le Maire présente les orientations budgétaires à partir des données de 2011. Après délibération, ont été envisagés :

En investissement obligatoire :
Remboursement de nos 2 emprunts à court terme de 45 000 et 55 000 €.
Nouveau drapeau pour l'UNC.
Réfection du revêtement des cours d'école
Travaux de busage rue Marivoort, côté Cocove

Autres investissements plausibles :
Changement des portes et fenêtres aux 2 logements de fonction en façade.
Du mobilier pour la cuisine de la salle des fêtes.
Achat de deux étagères pour la médiathèque.
Panneaux pour voirie
Extension de l'éclairage public
Jardin du souvenir
Parking au terrain de football

Section fonctionnement : les dépenses et les recettes s'équilibrent à : 467 607 €

Section investissement : les recettes et les dépenses s'équilibrent à : 219 640 €

Par 7 voix pour, 3 contre et une abstention, les taux des trois impositions communales seront majorées de 5 % et passeront comme suit :

Foncier bâti : de 7,42 à 7.79 %
Foncier non bâti : de 29,85 à 31.34 %
Taxe d'habitation : de 10,78 à 11,32 %.

La dernière majoration de ces taux remonte à 2007. Elle augmentera les ressources communales d'environ 5 659 €.

Ce budget primitif est adopté à l'unanimité.

FUSION DES SYNDICATS DES EAUX

M. Maire donne connaissance du projet de M le Préfet de fusionner notre syndicat des eaux de la vallée de la Hem Nord avec ceux d'Audruicq et d'Andres. Le conseil est invité à voter pour ou contre cette proposition. Après un tour de table où

chacun a pu s'exprimer sur ce projet qui s'abat sur ces syndicats et sur une quarantaine de communes sans concertation préalable, on passe aux votes :

Contre : 5 Abstentions : 5 Pour : 1

Le conseil est donc opposé à ce regroupement. Attendons les réponses des autres communes !

QUESTIONS DIVERSES

Schéma de Cohérence territoriale (S.C.O.T)

Ce projet de planification des installations sur le territoire du grand Calaisis intègre les orientations nationales du Grenelle 2. Au plan immobilier, sont privilégiées les constructions en ville pour éviter la trop grande perte en terrain agricole, pour limiter les dépenses énergétiques... De ce fait les 15 communes de la CCRA, après protestation, se voient attribuer seulement 106,5 hectares constructibles pendant 15 ans avec effet rétroactif à partir de 2010. Compte tenu des lotissements en réalisation depuis cette date, et des fortes demandes sur Audruicq, Oye-Plage, St Folquin... notre commune pourrait se retrouver avec une portion congrue de 2 à 3 maisons à construire par an. Avec une si faible croissance, c'est une baisse démographique qui s'annonce pour nous rapidement, mettant en péril les écoles, les commerces et les artisans en milieu rural.

Fin mars, cette disposition sera soumise au vote des délégués siégeant au SYMPAC. Si le SCOT est accepté, le PLU intercommunal en cours et les PLU communaux devront se mettre en conformité.

Cross des Ecoles à Muncq Nieurlet

Le vendredi 13 avril prochain, dans la matinée, le cross rassemblant les écoles de la CCRA se déroulera à Muncq-Nieurlet. Mme Bouret lance un appel à tous pour leur venir en aide et pour participer même en marchant à ce concours intercommunal qui rapporte des prix, toujours très utiles et très appréciés par les enfants. Faites-vous connaître auprès des enseignantes du RPI ou en mairie. Merci pour votre collaboration.

Le Téléthon 2012

Les communes de Muncq et de Recques accueilleront les 8 et 9 décembre prochain les initiatives qui rassembleront également Polincove, Ruminghem et Zutkerque



Elections Présidentielles : 22 avril et 6 mai

Elections Législatives : 10 et 17 juin



L'année 2012 est une année de refonte pour la liste électorale.
De nouveaux numéros sont attribués à chaque électeur.
Vous serez prochainement destinataire d'une nouvelle carte électorale.
Merci de vous munir de cette nouvelle carte pour les prochains scrutins.

Vote par procuration :

Vacances, obligations professionnelles, formation, état de santé... Les électeurs absents le jour du scrutin disposent de la possibilité de voter par procuration. Le mandant (personne qui donne procuration) peut se présenter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail.

Plus de renseignements : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F1604.xhtml>



Inscriptions scolaires – Rentrée 2012

Pensez à inscrire dès aujourd'hui votre enfant pour la rentrée scolaire 2012-2013. Les demandes d'inscription sont recevables en mairie jusqu'au 31 mai 2012. Merci de vous munir du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et du certificat de radiation en cas de changement d'école.

Rappel : Brocante

Les inscriptions pour la brocante du dimanche 13 mai 2012 sont vivement conseillées.

Elles sont prises en mairie les mardis soir de 17 h 30 à 19 h et les lundis 30 avril et 7 mai de 17 h 30 à 19 h (en raison des mardis fériés)

Médiathèque Municipale

La médiathèque est toujours à votre disposition pour renouveler vos lectures, découvrir de nouveaux films ou élargir votre univers musical.

Un large choix vous est proposé. N'hésitez pas à venir découvrir les locaux, nous vous réserverons un bon accueil.

Horaires : mardi de 18 h à 19 h – mercredi et samedi de 14 h 30 à 16 h

Tarifs par famille (une carte de prêt pour chaque membre) :

7.50 € pour prêt de livres / 15 € pour livres, CD et DVD

Les familles n'ayant pas encore renouvelé leur cotisation pour 2012 sont priées de se rapprocher du secrétariat de la mairie.